



Magistère - Hautes carrières juridiques

Mention Magistère

Le Magistère est une formation diplômante en deux années, complémentaire à la formation principale proposée en droit au sein de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne. Les deux années s'effectuent en parallèle des deux années d'un master mention droit privé ou droit public. La formation est donc conditionnée à l'inscription en master droit.

Objectifs

Le magistère est une formation d'excellence qui offre un complément de formation aux étudiants inscrits dans un master mention Droit et qui se destinent aux concours de la haute fonction publique de catégorie A+, en particulier les concours judiciaires (ENM, CRFPA), ceux de l'ISP (ancien ENA), de l'EN3S ou de l'EHESP, également les étudiants souhaitant intégrer le monde des affaires et de l'entreprise ou ceux se destinant à une carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche.

En complément des compétences acquises dans le cadre du master de droit suivi à titre principal, la formation proposée dans le magistère donne aux étudiants qui le suivront trois compétences principales. D'abord, une culture juridique générale et transversale, permettant d'appréhender un rapport juridique dans toutes ses dimensions et implications, par-delà les matières, de façon décloisonnée. Ensuite, une culture générale des grands problèmes contemporains, sociaux, politiques et internationaux et un suivi de l'actualité. Enfin, une meilleure aisance dans les épreuves des divers concours à l'écrit ainsi qu'à l'oral.

Des modules méthodologiques permettront, d'une part, un perfectionnement des acquis pour les épreuves écrites les plus courants et, d'autre part, une préparation à la rhétorique et à l'art oratoire. Les compétences en anglais seront également renforcées.

Pour qui ?

Public visé

La sélection à l'entrée de la formation s'effectue au regard de plusieurs critères d'admissibilité et d'admission.

La phase d'admissibilité s'effectue sur dossier, sur la base des notes obtenues en Licence et d'une lettre de motivation dans laquelle le candidat explique ses objectifs et ses attendus. La phase d'admission prend la forme d'un entretien individuel oral avec les responsables de la formation.

Les responsables de la formation établissent une liste d'admission principale et, le cas échéant, complémentaire.

Le recrutement en formation continue s'effectue selon les mêmes modalités (lettre de motivation et entretien oral) à l'exception des résultats universitaires de Licence.

Candidater par dossier du 25 mars au [vérifier date] en déposant votre dossier sur la plateforme E-Candidat (dans l'onglet "Droit", puis "Diplôme d'université 2e cycle")

Le dossier comprend :

- > Pièce d'identité
- > CV
- > Lettre de motivation
- > Bulletins de notes de L1, L2 et L3 et le cas échéant de master

Les candidats pré-sélectionnés seront amenés à passer un entretien individuel. La liste d'admission sera publiée début juin.

Pour la formation continue le dossier comprend :

- > Pièce d'identité
- > CV
- > Lettre de motivation
- > Bulletins de notes des études supérieures réalisées
- > Une attestation de prise en charge des frais de formation par l'employeur

Conditions d'admission

Le Magistère est une formation diplômante en deux années, complémentaire à la formation principale proposée en droit au sein de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne. Les deux années s'effectuent en parallèle des deux années d'un master mention droit privé ou droit public. La formation est donc conditionnée à l'inscription en master droit.

Programme

> Notions fondamentales

Etudier des grandes notions juridiques de manière transversale (comme l'Etat, le service public, la laïcité, la démocratie, la prescription, le consentement, la proportionnalité...).

Cet enseignement vise à tirer une réflexion décloisonnée des cours suivis au sein de la formation principale. L'objectif est de donner aux étudiants une approche globale et transversale des problématiques juridiques, en travaillant sur les liens et passerelles qui existent entre les matières. Le but est de parvenir au traitement complet d'une situation juridique donnée. Le programme couvre l'intégralité du droit public et du droit privé, ainsi que la procédure, y compris dans leur aspects européens et internationaux.

> Compréhension du monde contemporain

Appréhender des questions de culture générale, de sociologie de la justice ou de l'administration, des problématiques contemporaines...

Ce séminaire vise à préparer les étudiants aux épreuves de culture générale au programme de tous les concours selon une approche pluridisciplinaire et en lien avec l'actualité.

> Rencontres professionnelles

Rencontrer des professionnels de tous horizons (magistrats, avocats, chefs de cabinet, juriste en entreprise, chargé de mission aux Nations Unies...) pour bénéficier de leurs conseils et de leur expérience.

Le cadre privilégié de ces rencontres en petits effectifs permet des échanges plus informels et de créer un lien privilégié entre les professionnels et les étudiants. Ils pourront exposer les difficultés qu'ils ont rencontrées, les stratégies de réussite qu'ils ont développées et les conseils qu'ils ont à prodiguer aux étudiants afin que ceux-ci atteignent leurs objectifs à leur tour. Ces rencontres permettent aux étudiants de préciser leur projet professionnel.

> Art oratoire

Développer ses compétences oratoires telles que l'éloquence, l'élocution, la gestuelle non verbale, la rhétorique, l'argumentation.

Par le biais de simulations au grand Oral, à un entretien d'embauche, à des mises en situation collective, les étudiants devront faire valoir leur profil et leurs arguments, écouter ceux des autres, et se montrer capable de prendre une décision et de l'assumer.

Le module intégrera une approche comportementale (expression, codes et attentes, capacité d'écoute et d'échange), notamment dispensée par des psychologues et professeurs de théâtre.

> Entraînement aux épreuves écrites

S'entraîner aux épreuves écrites des différents concours pour en maîtriser la méthode et développer certains réflexes.

L'objectif est de proposer des entraînements en conditions réelles ou en devoir maison pour que les étudiants puissent se perfectionner au cas pratique, à la note de synthèse, à la dissertation... en bénéficiant d'un retour individualisé sur leur travail.

> **Anglais juridique**

Entraîner son anglais (au programme de tous les concours), notamment par des cours de droit en anglais lors desquels l'oralité sera fortement privilégiée.

> **Revue de presse**

Développer un réflexe de veille juridique et d'actualité en se tenant informé régulièrement des publications, des jurisprudences, des réformes, des événements dans le monde.

Régulièrement, les étudiants se réuniront pour présenter oralement un point d'actualité ou de culture méritant attention. Par cet exercice, il s'agit aussi de répartir l'effort de veille et de créer une entraide collective.

	05
Année	
Notions	15
fondamentales	
Compréhension	15
du	
monde	
contemporain	
Conférence	16
de	
méthodes	
Rendos	15
professionnelles	
At	
oratoire	
Entraînement	10
aux	
épreuves	
écrites	
Revue	10
de	
presse	
Anglais	20
Total	66

	05
Année	
Notions	15
fondamentales	

Compréhension
du
monde
contemporain

Conférence
de
méthodes

Rendements
professionnelles

At
laboratoire

Entrée
aux
épreuves
écrites

Revue
de
presse

Anglais

Travaux

Validation

Le magistère est annualisé, même si un séquençage en semestre est rendu nécessaire pour suivre le calendrier de la formation principale suivie par l'étudiant. Le principe est celui d'une évaluation sous forme de contrôle continu.

Plus précisément, chaque année sera évaluée sur la base d'un contrôle continu ainsi que d'une épreuve terminale.

L'admission en année supérieure est acquise dès lors que la moyenne générale sur l'année est obtenue.

Le Magistère permet l'obtention d'un diplôme universitaire de niveau 7.

Coût de l'inscription

1500€